

Gardes-pêche avec brevet fédéral

Récapitulatif des domaines de compétences



↓ Domaines de compétences opérationnelles		Compétences opérationnelles						
		1	2	3	4	5	6	7
A	Surveillance et amélioration de l'état des milieux aquatiques	A1 Evaluation des interventions techniques dans les milieux aquatiques	A2 Accompagnement et surveillance des interventions techniques dans les milieux aquatiques	A3 Détermination du rendement piscicole potentiel des plans et cours d'eau	A4 Recensement et évaluation des obstacles à la migration des poissons	A5 Surveillance de divers aspects concernant l'utilisation des eaux		
B	Missions de police des pêches	B1 Poursuite des infractions aux dispositions légales relevant de la compétence des gardes-pêche verfolgen	B2 Contrôle de la pêche professionnelle et de loisir					
C	Gestion des populations de poissons et d'écrevisses	C1 Capture d'écrevisses et de poissons reproducteurs	C2 Détention des écrevisses et poissons reproducteurs	C3 Elevage de poissons et écrevisses	C4 Rempoissonnement des milieux aquatiques	C5 Restauration des populations après une pollution des eaux		
D	Surveillance des populations de poissons et d'écrevisses	D1 Evaluation des effectifs de poissons et d'écrevisses	D2 Réalisation d'opérations de pêche électrique	D3 Marquage de poissons	D4 Cartographie des frayères	D5 Calcul du dommage résultant de l'empoisonnement d'un cours d'eau	D6 Lutte contre les néozoaires aquatiques	D7 Identification et déclaration de l'impact des prédateurs sur les poissons et écrevisses
E	Organisation du travail	E1 Planification autonome des interventions	E2 Encadrement des gardes-pêche bénévoles	E3 Entretien du matériel et des équipements	E4 Gestion des piscicultures cantonales			
F	Information du public et des professionnels	F1 Information des médias	F2 Encadrement d'excursions et de visites guidées	F3 Présentation d'exposés	F4 Contribution à l'élaboration de moyens de communication			